



Franc... Parler

- ★ VICTORIANVILLE (R.L.) — C'est dimanche après-midi que sera disputé le grand slalom annuel du club auto sport Cobra. L'événement de classe aura lieu, comme l'an dernier, en face des entrepôts O'Keefe, sur la rue Labbé.
- ★ Par ailleurs, c'est aujourd'hui que sera disputé un des derniers tournois de golf de la saison au club de golf de Victoriaville, soit le tournoi O'Keefe.
- ★ Les jeunes qui ont évolué dans le circuit de balle molle Gaston Luneau de Victoriaville sont conviés à une soirée de remise de trophées et prix, ce soir même au sous-sol de l'église Ste-Famille.
- ★ La Chambre de Commerce a adopté à sa dernière réunion une résolution à l'effet que dans l'avenir les lettres anonymes qui parviennent à la Chambre ne seront même pas lues.
- ★ Répondant à une demande de la commission de stationnement la Chambre de Commerce de Victoriaville, M. Charles Langlois, directeur des services de la cité de Sherbrooke, note que les deux stationnements étagés aménagés dans le centre-ville, ont énormément contribué à régler le problème du stationnement à Sherbrooke. Le directeur donne aussi des précisions concernant les coûts de construction, coûts d'opération et revenus de chacun des deux parcs.
- ★ C'est M. Léger Larouche qui est le nouveau président de la commission d'éducation de la Chambre de Commerce de Victoriaville. Il succède à ce poste à Mlle Lisette Pépin.
- ★ C'est M. Léger Larouche qui est le nouveau président de la commission d'éducation de la Chambre de Commerce de Victoriaville. Il succède à ce poste à Mlle Lisette Pépin.
- ★ La Chambre de Commerce a annulé la visite industrielle qu'elle devait effectuer à l'usine nucléaire de Gentilly le 11 octobre prochain. L'impossibilité de visiter le chantier lui-même a poussé les membres de la Chambre de Victoriaville à prendre cette décision.
- ★ La Jeune Chambre de Victoriaville, du président Michel Chartier, a convoqué une conférence de presse, lundi à 17 heures, à l'hôtel Manoir-Victoria. Cours de conduite automobile, illumination des Fêtes, corps des Ecuyers, sont quelques-uns des sujets qui seront alors discutés.
- ★ (G.G.) — Le prochain souper du club Lions de Warwick se tiendra dimanche soir, le 28 septembre, à 18 h 30 à l'hôtel Warwick. Il s'agira d'un "souper-Boucan" (ou l'on peut aborder n'importe quel sujet). M. Blondin Plourde, le président du club Lions de Warwick, nous confiait que plusieurs membres du club parrain, le club Lions de Victoriaville, seraient présents. Une invitation est lancée à tous les membres fondateurs du club de Warwick.
- ★ Le dernier joueur à accepter les conditions des Tigres est le cerbère Mongeau. Avec J.-Guy Morissette, Michel Mongeau composera l'équipe de gardiens de buts probablement la puissante dans le hockey Senior du Québec. Par ailleurs, les Tigres pratiquent aujourd'hui et jouent demain contre les Olympiques Junior B.
- ★ La direction des Olympiques a donné une conférence de presse, hier après-midi, pour expliquer que le slogan de l'équipe numéro 1 signifiait l'équipe numéro 1 pour la jeunesse de Victoriaville et que le club ne voulait aucunement entrer en conflit avec l'équipe des Tigres. On a de plus précisé que si les Olympiques travaillaient tellement fort cette saison, c'était en prévision d'une demande pour faire partie du Junior la saison prochaine. Victoriaville pourrait ainsi posséder un club Junior A et un Junior B. Le député fédéral André Fortin assistait à la conférence et a assuré sa collaboration à l'équipe. De plus amples détails concernant cette conférence paraîtront dans une prochaine édition.
- ★ La dernière assemblée de la Chambre de Commerce de Victoriaville a débuté avec seulement 17 personnes en tout. Le président J.-W. Aubut s'est demandé ce qui se passait et il ajouta que si la chose se reproduisait trop régulièrement les membres pouvaient s'attendre à ce qu'il apporte sa démission comme président.
- ★ Pour stimuler l'intérêt, un membre a suggéré de partir une bonne chicane "Roland" "Ti-Boss" Paris a alors été choisi sur le champ comme le responsable de ce nouveau comité de chicane...
- ★ Le conseiller Denis St-Pierre de la ville de Victoriaville était présent à cette réunion de la Chambre de Commerce.
- ★ Un nouveau sigle de la Chambre de Commerce de Victoriaville a été adopté. Le sigle en question comprend les trois lettres CCV. C'est le comité de Pierre Giroux qui a soumis le modèle qui était une création de M. Roland Croteau.
- ★ Lors d'une visite à nos bureaux, le représentant du comté de Lotbinière à Ottawa, M. André Fortin nous a mentionné que ces dernières semaines, il s'était efforcé de rencontrer le plus de gens possible dans tous les coins du comté afin de connaître les problèmes que ceux-ci aimeraient que leur député soulève en Chambre.
- ★ Un rapport d'infractions de camions stationnant en double ou à l'envers après 11h. a été fourni à la Chambre de Commerce. Ce rapport indique que de janvier 69 au 30 juillet 69, 18 avertissements ont été donnés et six contraventions. Le bureau de police indique qu'il est difficile de prendre en défaut cette catégorie de véhicules parce que d'abord la police doit être avisée de la présence des camions en défaut et que deuxièmement, souvent lorsque les policiers arrivent sur les lieux, le camionneur a terminé sa livraison et est reparti.

Une enquête sur les loisirs serait importante

L'établissement d'une loterie suggéré par un propriétaire



M. LOUIS-GEORGES GERVAIS, DIRECTEUR du service de l'éducation à l'Union régionale des Caisses populaires de Trois-Rivières, était cette semaine le conférencier devant les membres du club Optimiste de Victoriaville. M. Gervais a parlé de l'éducation à la consommation. Sur la

photo, de gauche à droite, l'Optimiste Jacques Pellerin qui le présente, M. Gervais, le président Optimiste Robert Laine et un nouveau membre André René, Gérant de la Caisse populaire de Victoriaville.

M. Gervais invité du club Optimiste

L'éducation à la consommation est une préoccupation des Caisses

VICTORIANVILLE (R.L.) — L'Education à la consommation, qui a toujours été et qui demeure une des préoccupations fondamentales des Caisses populaires Desjardins, sera dorénavant offerte à un plus grand nombre de personnes, a déclaré M. Louis-Georges Gervais, de l'Union régionale des Caisses populaires de Trois-Rivières, qui était cette semaine le conférencier devant les membres du club Optimiste de Victoriaville.

M. Gervais a continué en disant que l'expansion et l'élargissement de ces services à la population sont l'aboutissement prévu de plusieurs années d'efforts axés sur la formation d'un personnel compétent et la mise

au point d'un programme adéquat. Bien que les Caisses populaires Desjardins aient depuis leur fondation prodigué à leurs membres des conseils en économie familiale, c'est surtout depuis la publication du rapport Tremblay-Fortin, initié et commandité par les Caisses populaires Desjardins, sur les conditions de vie, des besoins et des aspirations des familles salariées canadiennes-françaises, que les caisses ont entrepris de systématiser leur service d'éducation à la consommation.

Le conférencier a poursuivi en disant que les cours d'économie familiale ou d'éducation à la consommation, mis sur pied par les Caisses populaires Des-

gardins, étant reconnus, avec l'approbation du ministère de l'Éducation, des milliers de personnes ont pu recevoir au cours de l'année 1968-69 une formation à l'économie, notamment au niveau des régionales. A titre d'exemple, dans la seule région du Saguenay-Lac-St-Jean, 16 séries de 10 cours ont été données dans les régionales à 30 groupes. 1035 personnes ont pu profiter de ces services. Toutes les régions du Québec ont pu, dans une certaine mesure, profiter d'avantages comparables.

Participation

Etant représentées officiellement au ministère de l'Éducation, les Caisses populaires participent actuellement à la pré-

VICTORIANVILLE (R.L.) — L'enquête sur le problème du stationnement à Victoriaville, menée par la Chambre de Commerce, semble dans l'ensemble être approuvée par les commerçants. Toutefois, il se trouve un propriétaire de commerce qui a fait connaître un son de cloche différent et sa lettre a été lue à la dernière réunion de la Chambre.

M. Georges A. Laquerre mentionne d'abord qu'il félicite la Chambre pour le questionnaire sur le stationnement. "Je regrette que vous parliez de l'espace en stationnement et non son coût exorbitant pour Victoriaville" ajoutet-il.

M. Laquerre continue en disant qu'il trouve trop élevé le prix chargé pour stationner son automobile, surtout pour le propriétaire de magasin qui, après avoir payé pour l'après-midi, quitte la loge pour un livraison ou une visite. Lorsqu'il revient la place est prise par un autre et ceci peut se répéter plusieurs fois par jour, cela représente plusieurs dollars par semaine.

Selon M. Laquerre, les propriétaires de magasins doivent avoir accès à un espace bien déterminé à titre gratuit.

"Les taxes sur l'occupation de plancher, de licence de commerce locataire, valent bien un espace libre par magasin à titre gratuit. Les employés de l'hôtel de ville qui sont payés par leurs automobiles, pourquoi pas nous?" demande M. Laquerre.

Le protestataire suggère ensuite l'établissement d'une loterie municipale pour le paiement des stationnements à Victoriaville.

Les loisirs

Continuant à parler du coût trop élevé des taxes et de l'administration municipale en général, M. Laquerre déclare: "Les autorités ont écarté l'idée d'un Centre culturel à Victoriaville en 1967 et à ce moment on mentionnait que ce serait un éléphant blanc pour Victoriaville. Ne sommes-nous pas à élever un éléphant blanc avec les loisirs à Victoriaville? Que nous coûtent-ils ces messieurs des loisirs municipaux en salaires par semaine?"

Une enquête comme vous faites pour le stationnement serait d'une grande importance sur les loisirs", termine M. Laquerre.

Le résultat du référendum de Warwick semble plaire aux deux groupes concernés

WARWICK (G.G.) — Il semble que le référendum de jeudi n'ait fait que des heureux. D'un côté, ceux qui favorisaient le projet d'emprunt ont vu leur désir se réaliser. De l'autre côté, MM. Blondin Plourde et Clément Letarte, du comité de vigilance, rejoints au téléphone, ont déclaré que le résultat constituait une victoire pour le comité de vigilance.

En effet, l'étroite marge de sept voix qui confirma une acceptation du projet d'emprunt, aurait tout aussi bien pu jouer dans l'autre sens, et opposer un refus au projet no 400. Cette marge prouverait, d'après MM. Letarte et Plourde, que le comité de vigilance a atteint son but, car le résultat démontre que la tenue d'un référendum était nécessaire, et que la résolution d'emprunt reste une résolution contestée par tout près de la moitié des propriétaires qui se sont présentés aux urnes, pendant la journée de jeudi.

Pour sa part, M. le maire Gaston Beaudet ne fut guère bavard et il devrait nous livrer ses impressions sous peu.

Comité de vigilance

Le comité de vigilance tient à remercier sincèrement tous les contribuables qui se sont rendus aux urnes pour le référendum. "Nous sommes très heureux de constater que plusieurs citoyens, grâce au comité de vigilance, se sont intéressés à la chose publique."

Le résultat du référendum dénote très clairement que le projet du gymnase municipal est et sera toujours très contesté par la population de Warwick, puisqu'une majorité de sept voix sur 250 ne représente sûrement pas l'appui massif que l'équipe du maire Beaudet s'attendait d'avoir sur ce projet.

Le comité de vigilance reste convaincu que le dit-projet du soi-disant gymnase, avec salle d'entreposage pour costumes et instruments de fanfare, pour costumes et instruments de majorettes, etc. etc. sera très dispendieux pour les contribuables de Warwick et ce sans augmentation du taux de la taxe, tel que déclaré par le maire Beaudet lors de la grande soirée d'information.

Fait à noter, il y aura une augmentation du rôle d'évaluation de l'ordre de 20 pour cent en moyenne, tel que déclaré par M. Denis St-Pierre de la firme d'ingénieurs St-Pierre, Bertrand, Charron et Savoie de Victoriaville.

Le comité de vigilance continuera son travail, en attirant l'attention des contribuables de Warwick sur les faits et gestes de la présente administration.

Le comité de vigilance tient à féliciter chaleureusement le conseiller Blondin Plourde pour le courage et la ténacité qu'il a toujours démontrés dans son travail, qu'il fait pour le plus grand bien des contribuables de Warwick. Un homme comme M. Plourde, qui n'a pas peur de faire valoir ses idées constructives, mérite sûrement toute l'admiration de la population qu'il a toujours servie dans différents domaines. Enfin, le comité de vigilance tient à remercier sincèrement les membres de la presse, pour leur précieuse coopération.

Les membres du conseil consultent les autorités

La première offre de la SHQ n'était pas pour des logis à prix modiques

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les membres du conseil de ville de Victoriaville se rendaient à Québec hier, afin de discuter des derniers amendements à apporter avant la signature, qu'on dit imminente, du programme de rénovation urbaine du centre-ville de Victoriaville.

Le conseil de la ville reine des Bois-Francis, rencontrera par ailleurs les représentants de la société d'habitation du Québec pour discuter de la fameuse question de la construction de logements à prix modiques.

Lors de la séance du conseil de cette semaine, les conseillers Albert Leduc et Denis St-Pierre ont tenu à apporter certaines rectifications aux propos tenus par le député Roch Gardner, en fin de semaine dernière, relativement à la supposée hésitation du conseil de ville de Victoriaville à accepter de Québec une subvention au montant de \$360,000 pour la construction de logements à prix modiques.

Offre tout autre

Les conseillers St-Pierre et Leduc ont expliqué que l'offre faite par M. Rochette, de la Société d'habitation du Québec au conseil de ville de Victoriaville, lors d'une rencontre tenue le 4 septembre 1968, était tout autre que l'offre dont a parlé le député Gardner en fin de semaine.

En effet, le représentant officiel de la Société d'habitation du Québec, spécifiait que cette offre était à l'effet que le gouvernement pouvait prêter à la ville de Victoriaville un montant de \$360,000 non pas pour la construction de logements à prix modiques, mais pour la construction de logements à prix ordinaires. A ce moment, le conseil de ville de Victoriaville n'était pas tellement intéressé, premièrement parce que ces logements n'aideraient pas le petit salarié du fait que ce dernier ne pourrait habiter un de ces logements à peut-être \$125 par mois et que deuxièmement en construisant elle-même ces logements, la ville viendrait alors directement en compétition avec l'entreprise privée. D'ailleurs la même offre a été faite par Québec à plusieurs villes et la plupart n'y ont pas donné suite.

Fusil sur l'autre épaule

Cependant, les conseillers Denis St-Pierre et Albert Leduc ont mentionné qu'il semblait que ces derniers jours seulement, la Société d'habitation du Québec avait changé son fusil d'épaule et qu'elle serait maintenant supposément prête à prêter de l'argent aux municipalités pour la construction de logements à prix vraiment modiques, établis en regard du salaire de celui qui l'habitera. Dans cette nouvelle optique, la ville de Victoriaville est mieux disposée à étudier à fond la question et à y donner suite, même si elle s'engagera par le fait même à endosser une partie du déficit des loyers. Ce déficit aroué est comblé à 75 pour cent par Québec et 25 pour cent par la municipalité. La ville est plus favorable à ce deuxième projet, même si elle devra encourir des dépenses, parce qu'elle aidera ainsi les moins fortunés à se loger convenablement.

Si l'on pense par exemple à

Les raisons du ministère à choisir un autre endroit pour l'édifice fédéral

VICTORIANVILLE (R.L.) — Si le conseil municipal de Victoriaville tient absolument à ce que le futur édifice fédéral soit érigé en face du parc Victoria, les démarches à faire vis-à-vis le gouvernement fédéral devraient consister en ceci: A) L'affirmation du désir de la ville de voir le bureau de poste s'implanter à cet endroit; B) Une offre de collaboration de la part de la ville dans l'acquisition par le gouvernement fédéral des propriétés en question; C) Une explication de la position de la ville quant à son programme de rénovation urbaine dont la signature doit se faire prochainement avec la SHQ; D) L'intention de prévoir au programme de logement municipal et autre qui sera mis sur pied pour la rénovation, des logements appropriés aux besoins des personnes âgées". Tels sont les conseils que donne l'urbaniste-conseil aux autorités municipales de Victoriaville. D'autre part, l'urbaniste-conseil Larouche explique que ce serait les véritables raisons du ministère fédéral des Travaux publics à choisir un autre endroit pour loger l'édifice fédéral. Ces raisons seraient: 1- Le programme de rénovation urbaine n'étant pas en réalisation et ne sachant pas à quel stade de réalisation ce projet est rendu, le ministère hésite à être en quelque sorte le premier à faire le pas.

2- Certaines difficultés sont rencontrées par l'acquisition des propriétés et l'on préférerait ne pas se servir du droit d'expropriation à cet endroit.

3- Le projet implique le déplacement de personnes âgées pour lesquelles le relogement peut présenter des problèmes.

Les chiros seront finalement reconnus

TROIS-RIVIERES — Après des années et des années d'attente, les chiropraticiens seront finalement reconnus comme corps professionnel légalement constitué lors de la prochaine législation de l'Assemblée nationale.

Tous les membres de la profession du Cœur du Québec se réjouissent de cette excellente nouvelle pour eux et ils applaudissent à tout rompre cette affirmation que l'honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Famille et du Bien-Être Social a faite, à Beauport à l'occasion du congrès annuel des chiros du Québec.

Commentant cette déclaration du ministre Cloutier, le Dr Noël de Trois-Rivières, a souligné que le gouvernement provincial verra à former une commission qui s'occupera de la réglementation du futur ordre des chiropraticiens.

Selon les renseignements qui nous ont été fournis en hauts lieux à Québec, ne devrera pas chiropraticien qui veut. Les cadres de la profession seront soumis à des normes académiques.

Il faudra à l'aspirant un cours de 4 ans à raison de 9 mois annuellement soit trente-six mois dans un collège accrédité. Il s'agit d'environ 4,300 à 4,800 heures d'études.

Les futurs chiros devront se soumettre à une période d'internat dans des cliniques chiropratiques, mais pour être acceptés dans un collège accrédité, le postulant devra avoir une formation académique équivalente exigée dans les autres professions médicales comme l'art dentaire ou la médecine.

La question se pose dans certains milieux à savoir si la commission formée par le gouver-

nement du Québec acceptera dans l'ordre tous les chiros pratiquant actuellement. Plusieurs observateurs croient que non du fait que certains membres de la profession possèdent une formation inadéquate, facteur considéré par le juge Gérard Lacroix, président de la commission du même nom qui a été chargé d'étudier les activités des chiros. Dans l'introduction de son mémoire au gouvernement, le juge Lacroix a traité de la situation de la chiropraxie dans la province de Québec et de l'état de la législation dans les autres provinces et pays.



(Photo LaRé, Nicolet)

ENVIRON 70 PROCUREURS DE LA COURONNE ont pris part à une session d'étude de deux jours sur le Bill Omnibus. La réunion avait lieu jeudi et vendredi dans une salle de l'Institut de Police du Québec, à Nicolet. Le sous-ministre associé de la Justice, Me Gérard Boisvert,

était présent aux cours qui ont été donnés par une équipe de spécialistes en matière de droit criminel. Sur la photo, les substituts du procureur général de la province sont attentifs aux explications données sur les différents articles de loi du Bill Omnibus.

Faits et méfaits

Coupable! Coupable! Coupable! Pendant vingt minutes, le temps des procédures en Cour des Sessions hier matin, seul ce mot a été soumis à l'attention du juge Léon Girard. Une "petite Cour tranquille" comme les appellent les habitués assidus aux séances quotidiennes. A 90 pour cent, les plaintes en étaient de facultés affaiblies au volant de véhicules-moteur. Dans la même proportion des amendes identiques de \$50 accompagnées de suspensions du permis pour trois mois. Heureusement qu'il y a encore de ces "petites Cours tranquilles", pour le plus grand bien de la Société. Les spectateurs eux, ne le prennent pas de cette façon... "Ce n'était pas fameux ce matin, a-t-on entendu murmurer à notre sortie du Palais..."

La cause de méfait que devait entendre le juge Girard, a été remise à la fin d'octobre. Cette cause qui implique deux jeunes de Sorel est assumée par Me Gilles Gauthier, candidat de l'Union nationale, qui en ce moment a une autre "cause" à défendre... La sienne! C'est ce qu'a fait remarquer son remplaçant, Me Gilles Bergeron, pour se faire répondre par le président du Tribunal: "Nous n'entendons pas la voix de Me Gauthier... Il est occupé à amasser d'autres voix..."

Environ 70 procureurs de la Couronne y assistent

Séance d'étude de deux jours sur le Bill Omnibus à l'Institut de Nicolet

NICOLET (R.L.) — Environ 70 procureurs de la couronne à travers la province ont répondu à l'invitation du ministère de la Justice et ont pris part à une session d'étude de deux jours sur le Bill Omnibus.

Le sous-ministre associé de la Justice aux Affaires criminelles, Me Gérard Boisvert, était présent à la réunion et nous confiait que tous les substituts du procureur général avaient été invités mais que plusieurs n'étaient pas parvenus à l'invitation étant donné que dans certains endroits, les avocats de la couronne siègent aux Assises criminelles d'automne.

En somme, les avocats qui ont pris part à cette réunion ont eu l'occasion de se familiariser davantage avec les différents articles de loi du Bill Omnibus. Des spécialistes en divers domaines ont donné les cours aux procureurs.

Me Arthur Lépine, de Montréal, a donné les définitions des articles 1 à 5 de cette nouvelle loi et Me Maurice E. Roy, de Roberval, a entretenu les participants sur les armes à feu en rapport avec l'article 6.

De son côté, Me Jean Drouin, de Québec, a fourni toutes les explications nécessaires sur les articles 7 et 8 de la loi, lesquels traitent des "adultes consentants". Il a également élaboré

sur les articles qui ont trait aux facultés affaiblies.

Pour sa part, le docteur Jean-Marie Roussel, a renseigné les participants sur l'analyseur d'haleine, mieux connu sous le nom d'ivresse-mètre. M. Yvon Thériault, expert en balistique, a également entretenu les avocats durant une période.

Les loteries ont été un sujet sur lequel Me Marcel Beauchemin, c.r. de Montréal, a entretenu son auditoire, pendant que

Me Gilbert Morier, de Montréal, traitait les articles 18 à 43 sur l'avortement de même que sur le passe-partout d'automobile.

Un avocat de Montréal, Me Pierre Sauvé, c.r., a traité devant ses confrères des articles 83 à 93 du Bill Omnibus, lesquels concernent les poursuites sommaires, l'appel, etc. Il a également entretenu les avocats de deux jours en élaborant la loi sur les prisons et les enquêtes sur les coalitions.

Enfin, Me Marcel Caron, c.r., de Québec, a renseigné les procureurs de la couronne sur les articles 94 à 108 qui se rapportent à la Loi sur les libérations conditionnelles et sur les pénitenciers.

Il s'agissait de la première session du genre à se dérouler au nouvel Institut de Police du Québec depuis son ouverture, le 16 juin dernier. En plus des substituts du procureur général, quelques instructeurs ont assisté aux deux journées d'études sur le Bill Omnibus.

Prévenir une épidémie

Les biologistes tentent de percer le secret de la mort de 400 canards dans la région

par Régent LAJOIE

GENTILLY — Plusieurs équipes de biologistes travaillent encore à localiser la source de l'infection qui a causé la mort d'environ 400 canards dans la région de Gentilly ces derniers temps.

Le but de leurs recherches est de prévenir une épidémie future qui s'attaquerait à nouveau aux oiseaux migrateurs de la zone centrale.

Cependant, M. Austen Reed, un spécialiste du service de la faune au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, nous confiait qu'à chaque année, des canards meurent de cette façon, mais en plus petite quantité que cette année où environ 400 d'entre eux ont été atteints par la maladie.

Les pathologistes du service de la faune à Québec, au nombre de deux, ont identifié il y a déjà quelques jours la cause de cette maladie comme étant une bactérie appelée "clostridium perfringens". Cette bactérie provoque une inflammation de l'intestin grêle ou entérite.

Des pathologistes d'Ottawa qui ont également examiné certains spécimens de canards trouvés morts dans la région de Gentilly, viennent de confirmer le rapport fait par les deux pa-

thologistes québécois. Cependant, ils ajoutent que les canards ont été atteints d'une infection parasitaire.

En effet, les canards sont affaiblis par certains parasites qui affectent la paroi intestinale à un point tel que l'intestin ne

peut plus absorber la nourriture et les oiseaux meurent de faim.

Un spécialiste du service de la faune de Québec soulignait qu'il s'agissait d'une maladie courante dans les poulaillers et que l'on avait pas encore découvert ce qui permettait au microbe de se propager et de se développer.

Signalant le fait que la maladie avait atteint surtout les sarcelles aux ailes bleues, un biologiste du service de la faune au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Jean-Pierre Lamoureux, a mentionné que les sarcelles n'avaient pas exactement le même régime alimentaire que les canards noirs.

Actuellement, des équipes du service provincial de la faune, de la région des eaux du Québec du ministère de la Santé et du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, travaillent à localiser la source.

M. Austen Reed, spécialiste de Québec, nous confiait que des centaines de facteurs auraient pu contribuer à provoquer cette maladie. Il a entre autre énuméré la pollution, certaines plantes, les nombreux changements qui se sont effectués dans le milieu, le niveau de l'eau et aussi la température de l'air.

C'est pourquoi les recherches se poursuivent et cela peut prendre encore beaucoup de temps avant de pouvoir déterminer exactement la source de cette maladie.

Un fait demeure, la maladie a atteint surtout les canards localisés dans la Baie de Gentilly. C'est pourquoi on recommande aux chasseurs d'éviter de pratiquer la chasse à cet endroit bien que les spécialistes s'accordent à dire qu'il n'y a pas de danger pour l'homme. Le service de la faune conseille toutefois aux chasseurs d'être prudents.

En nous faisant parvenir cette décision, le secrétaire Arthur Vincent en a profité pour annoncer que le contrat d'huile à chauffage avait été octroyé aux pétroliers Irving de Trois-Rivières-Ouest, dont l'agent représentant est M. Raymond Ricard. Ce dernier verra à fournir toutes les écoles du territoire de Chavigny aux taux suivants: pour la Pointe du Lac, \$0.12 1-2 du gallon; pour St-Etienne des Grès, \$0.12 3-4 et finalement pour Trois-Rivières, \$0.12 1-4...

A Chavigny

Horaires des réunions scolaires changé en octobre

TROIS-RIVIERES-OUEST — Pour le mois d'octobre, un changement est apporté à la cédule des assemblées régulières de la commission scolaire Chavigny. Ceci causé par la célébration de la Journée de l'Action de Grâce, qui cette année nous arrive le 13 octobre. Ne pouvant siéger ce jour-là, les commissaires ont adopté une résolution d'avancer d'une semaine la tenue de la réunion. La prochaine assemblée aura donc lieu le six du mois prochain et, puisqu'il y a deux séances à chaque mois, la suivante se déroulera le 20, soit deux semaines plus tard. Comme à l'accoutumée, les assemblées publiques ont lieu à la salle du secrétariat située sur la Côte Richelieu à Trois-Rivières-Ouest.

AVIS AUX CHASSEURS

Chasseurs, faites de vos prises les plus beaux souvenirs de votre vie. Confiez-les aux "Réaliste" pour tous genres d'empaillages. Ouvrage garanti. Modèle à votre disposition, tête de chevreuil à compter de \$35.00. RAYMOND LANGEVIN Tél.: 375-0878

Soyez prêts pour accueillir l'automne

Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçus, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION
Sur rendez-vous seulement

Mme Gertrude Duchesneau
730 Ste-Ursule
Tél.: 374-4373

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien

1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

Vaches laitières À VENDRE

Je dispose d'un bon troupeau de vaches laitières. Plusieurs sont de race: Pur Sang, d'autres de race "croisée".

PRIX TRÈS RAISONNABLES

Lucien Bourassa
B.P. 843, Boul. Jean XXIII
Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 377-2461

À votre service pour vos besoins immobiliers

Consultez votre courtier de confiance à son nouveau bureau.

THÉO BENOIST
COURTIER EN IMMOBILIERES
Résidentiel — Commercial — Industriel

5345, BEAUVAIS TROIS-RIVIERES-OUEST
374-9147
Membre de la Chambre d'immobilier de Trois-Rivières, M.L.S.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT.

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-Poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrine	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR

1024, Champfleury Trois-Rivières Tél. 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél. 376-4424

Pour un parc national

TROIS-RIVIERE (F.G.) — Le conseil municipal de Trois-Rivières vient de prendre position

en faveur du projet d'aménagement d'un parc national en Mauricie.

Dans le texte d'une résolution des conseillers Benoit Giguère et Fernand Colbert, le conseil se dit particulièrement heureux d'accorder son entier appui à la requête des villes de Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque et prie le gouvernement du Québec de bien vouloir y apporter sa bienveillante attention.

Nos édiles considèrent que l'aménagement d'un parc national dans la Mauricie constituerait un attrait touristique de toute première valeur et contribuerait grandement au progrès économique d'une importante région du Québec.

DISPARU

René Francoeur - 14 ans
5 pieds 1 pouce - Poids 100 à 105 livres. Description de ses vêtements: Gilet brun à manches courtes, gilet bleu foncé et noir à manches longues, pantalon noir, souliers bruns, cheveux bruns, yeux bleus.

M. Francoeur:
Tél.: 362-2095 - Charge renversée
Sûreté du Québec: 375-8974

Très vaste choix de

GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS

Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions — Installation gratuite sur place

PIERRE DESCORTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph., Prop.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone 375-7769

NOUVEAU

Pour ceux qui souffrent de SURDITÉ!

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

Centre Auditif TRUDEL
JEAN-C. TRUDEL
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIERES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom _____ Ville _____
Adresse _____

Avez-vous le trac?
Étes-vous angoissé par la perspective de parler en public?
Quoi dire?... Comment le dire?... dans ce monde de super-communications, développez votre maîtrise, rendez efficace votre message.

Entrenez-vous maintenant dans le cours spécial de 8 semaines commençant mardi le 7 octobre sous les auspices du

Club Toastmaster Lavoilette
"Le groupe amical et dynamique de Trois-Rivières"
Pour plus de renseignements contactez Roger Moreau, prés.
APPELEZ: 375-9012

SPECIALITES BEAUCHAMP Enr.
MAURICE BEAUCHAMP, PROP.

ASPIRATEURS - POLISSEUSES INDUSTRIELS

VENTE et LOCATION
- CIRE - SAVON - EQUIPEMENT

CAP-DE-LA-MADELEINE TROIS-RIVIERES
374-6606 375-5372

Notre personnel dressera pour vous la table d'hôtes discrète et joyeuse pour la satisfaction des plus fins gourmets.

Buffet chaud et froid le dimanche de 5 h. à 9 h. p.m.

Adultes: \$3.50 — Enfants: \$1.95

15e ÉTAGE

SALLE À MANGER DE LA PLACE ROYALE

Goutez aussi des moments de sérénité dans notre SALON-BAR



(Photo Léon Savard)

LES QUELQUE 350 employés de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette ont laissé leur travail, hier matin, pour protester contre la lenteur des négociations et aussi de façon à garder des droits obtenus lors de la dernière convention

de travail. Ils s'étaient réunis dans la cafétéria de l'hôpital et sont demeurés là jusqu'au midi alors qu'ils ont normalement repris le travail.

Arrêt de travail à St-Eusèbe

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Les employés de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette ne se sont pas rendus à leur travail hier matin. Ils se sont quand même présentés, mais se sont groupés à la cafétéria de l'établissement et y sont demeurés pendant tout l'avant-midi. Le président du syndicat des employés de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, M. Florian Morin a souligné que les employés avaient eux-mêmes décidé de ne pas travailler,

vendredi matin, pour en quelque sorte, appuyer les autres travailleurs des hôpitaux de la province. Il a de plus, souligné que l'arrêt de travail qu'il savait illégal était également pour hâter les négociations qui durent déjà depuis le mois de mai 1968. Il a terminé en soulignant que dans la convention de travail qui leur est offerte, on enlève des droits obtenus à la signature du contrat de travail soit en 1966.

Le directeur du personnel de l'hôpital, M. Michel Amyot a souligné pour sa part que la direction dès 9 heures hier matin avait pris certaines dispositions pour que les services fonctionnent le plus normalement possible. Il a déploré le fait que les employés fassent une telle chose soulignant que fort probablement ils en souffriraient un peu et que les patients de l'hôpital n'en souffriraient pas physiquement, mais beaucoup moralement. Toutefois, M. Amyot a déclaré que les officiers du syndicat local étaient venus le matin le rencontrer pour offrir du personnel pour les services principaux tels l'urgence, la cuisine et certaines autres. Dans l'après-midi le travail des employés de l'hôpital s'est fait comme d'habitude et normalement.

Avant cet arrêt de travail des employés de Saint-Eusèbe, ils avaient organisé une manifestation sur les terrains mêmes de l'hôpital. Tous les employés en avaient d'ailleurs profité pour s'en donner à cœur joie dans cette manifestation plutôt drôle. En effet ils ont profité de l'heure qui leur est donnée pour dîner et se sont groupés devant l'hôpital situé à proximité du centre ville, pour faire un pique-nique.

Les négociations
Au mois de mai 1968 les deux parties ont commencé les séances de négociations en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail. Depuis ce temps la partie syndicale n'en est pas venue à une entente et même les employés se plaignent que la partie patronale veut enlever des droits déjà obtenus, avec difficulté, lors de la signature du contrat en 1966.

M. Michel Amyot directeur du personnel
M. Michel Amyot le directeur du personnel de l'hôpital a souligné dans une entrevue qu'il accordait au Nouvelliste que le litige était au niveau de la province tout entière. Ce dernier a souligné que pour sa part et pour ce qui est de la direction de l'hôpital qu'aucune mesure disciplinaire ou légale serait prise contre les employés, même si l'arrêt de travail d'hier était illégal. Il a dit que les employés pourraient en souffrir, mais que les patients, du point de vue moral en souffriraient davantage.

Des dispositions

Afin d'assurer un service quand même adéquat pour les malades de l'hôpital, M. Amyot a pris toutes les mesures nécessaires pour que certains services, les principaux fonctionnent normalement. Par ailleurs en toute honnêteté il a bien fait remarquer que les officiers syndicaux étaient venus le rencontrer hier matin pour lui offrir les services du personnel pour certains départements essentiels dans un hôpital. A la cuisine par exemple tout a fonctionné normalement et sur les étages de l'hôpital, à part le personnel minime tout semblait fonctionner passablement bien.

En furetant dans Joliette

- ★ Le caporal Marcelin Valois de la Sûreté municipale de Joliette a souligné hier matin alors qu'il devait se rendre au Palais de Justice de Joliette que ce n'était pas drôle d'être obligé d'aller la avec une femme qui est accusée d'assaut sur des policiers. En effet il a dit que c'était assez drôle de voir les deux policiers avec cette petite femme qui les aurait frappés.
- ★ M. Paul Gendron, directeur du service de la récréation, se prépare à entreprendre une dure saison d'hiver avec probablement passablement d'activités à l'aréna et au terrain Bosco.
- ★ Aimé Boivin animateur à la radio de Joliette présente des émissions assez formidables. En outre la Caisse populaire commande une des émissions de M. Boivin qui est entendue tous les samedis à compter de 11.30 heures à CJLM. Cette émission se nomme: "En passant pas la chanson".
- ★ M. Jacques Desormier secrétaire-trésorier de la ville de Joliette battait la marche au congrès des municipalités. Un observateur de Joliette, M. Cyril Denis a souligné que M. Desormier était des plus occupés à ce congrès.
- ★ M. Florian Morin "le Flo" est passablement occupé lui aussi de ces temps avec la question des employés de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette. M. Morin est président du syndicat des employés de l'hôpital et travail beaucoup pour bien informer ses membres et aussi la population.
- ★ Le visiteur qui s'amène à Joliette devra connaître l'évêque du diocèse pour le différencier d'un autre prêtre. En effet, Mgr René Audette est d'une simplicité qui se traduit dans tous les domaines et même dans sa tenue vestimentaire. Un pasteur très aimé des Jolietains et de tous ceux qui l'abordent.
- ★ Barlow Ratelle est quelque peu invisible par les temps qui courent mais la "business" comme il dit est débordante. Mais il rassure ses nombreux amis en leur disant qu'il cessera bientôt de jouer à l'homme invisible particulièrement avec la reprise des activités du club Bourguignon.
- ★ Trois conseillers municipaux qui ne parlent pas plus qu'il faut mais qui accomplissent un travail formidable à la table du conseil sont M. Roland Rivest, Lionel Coutu et Roger Goulet. Ils représentent un actif pour Joliette même s'ils prennent moins souvent que certains de leurs collègues la manchette des media d'information.
- ★ L'agent Michel Szlaza a souvent besoin de prendre des notes vu ses fonctions d'agent de la paix attaché à l'escouade de la circulation au détachement de Joliette de la Sûreté du Québec. Pour remédier à un problème de notes, il a passé une soirée avec une sténographe. Ce qui est malheureux dans tout ça c'est que la demoiselle en question, de Hull, en passant, travaillait dans une cause au Palais de Justice de Joliette. Il faut aussi remarquer que tous ceux qui étaient avec l'agent Szlaza aussi passaient la soirée ensemble et avec la sténographe en question.
- ★ M Serge Robert du restaurant Kambo est un des membres actifs du club Personnalité. A chaque assemblée de ce club, assemblées qui se tiennent d'ailleurs au Kambo, il prend part aux activités avec les autres membres malgré ses nombreuses occupations.

La piscine du centre des loisirs ouverte à la population

JOLIETTE (P.G.) — Le public de Joliette et de la région Lanaudière pourra à nouveau profiter de la piscine du centre des loisirs cette année et les heures de bain public seront les suivantes: Pour le bain libre les amateurs pourront se rendre à cet endroit du lundi au vendredi entre 8h. et 9h. 15 p.m. et le dimanche après-midi entre 2h. 45 et 4h. p.m.

Le samedi les enfants qui participeront à la journée des enfants organisée par le service de la récréation de la cité de Joliette pourront l'occuper durant cette période.

Les cours de natation se donneront cette année du lundi au vendredi pour les adultes et les adolescents entre 7h. et 8h. p.m. et les enfants pourront recevoir leurs cours entre 10h. et 12h. a.m., chaque samedi. Pour ce qui est de l'admission cette année les prix seront les suivants: Pour le bain libre — Soir... \$0.35 — après-midi... \$0.25

Les cours de natation seront donnés moyennant le coût suivant: Leçon régulière — Enfants... \$1.00 la leçon — Adultes... \$2.00 la leçon — Leçon semi-privée... \$2.50 la leçon — Leçon privée... \$4.00 la leçon.

Rendez-vous donc dès maintenant à la piscine du Cegep et profitez de cette facilité mise à votre disposition par les autorités de cette institution.



par Michel ROCHON

- ★ Une équipe de compétition en natation se forme présentement au CEPEG Joliette. Bernard Pelland, professeur de natation est en charge de cette équipe. Un problème se pose. Il manque plusieurs jeunes filles pour compléter les cadres. Avis aux intéressées.
- ★ Les loisirs de la paroisse St-Jean-Baptiste s'en vont chez le diable. A la dernière réunion générale qui a eu lieu cette semaine, aucune personne de la paroisse n'a voulu accepter un poste au sein du conseil d'administration. En attendant, un bureau de direction, un comité provisoire a été formé pour administrer le peu d'argent qu'il reste en caisse. Où sont les loisirs St-Jean-Baptiste d'aujourd'hui.
- ★ Les pistolets du CEPEG disputent leur quatrième joute de la saison demain, à Joliette. Les gars de l'instructeur Jacques Cyr sont présentement en première position de la section "Senior B".
- ★ Nous avons voulu savoir l'opinion de Léon Roy "sportif de l'année" sur le problème des arbitres, contre la ligue laurentine junior, aucune réponse. Ce dernier demeure impartial.
- ★ Yves Bertrand arbitre au hockey est prêt à arbitrer cet hiver. On sait que Yves a passé avec succès ses tests de l'association provinciale de Frank Daigneault. Il fut un des cinq arbitres sur 80 qui se sont présentés à réussir les examens.
- ★ On est toujours bien reçu à l'aréna de Joliette. Dernièrement, nous nous y sommes rendus dans le but de savoir quelles ligues opéreraient à l'aréna de Joliette cette année. M. Guy Sauvageau qui nous a reçu nous a donné tous les détails voulus. Guy qui s'occupe surtout de l'aréna en hiver, doit voir à ce que les équipes soient à l'heure et que tout marche rondement.
- ★ Claude Jobin demeure sceptique tant qu'au nombre d'arbitres qui ont réussi leur test en fin de semaine à Montréal. Claude présentement, travaille à l'organisation d'un bingo dont les profits iront aux loisirs de la cathédrale.
- ★ Serge Roch, un joueur de hockey produit des ligues mineures de Joliette, évoluera avec la Nationale de Rosemont de la ligue Junior "A" du Québec. Serge a fait le camp d'entraînement avec le Canadien Junior. Certainement que Serge d'ici quelques années, évoluera soit dans la ligue américaine ou nationale.

Déjà un accident impliquant un autobus et l'école vient juste de commencer

JOLIETTE (C.V.) — Les classes sont à peine commencées depuis deux semaines et on compte déjà une victime de la route dans un accident impliquant un autobus scolaire. A cet effet, l'agent Gérald Tousignant, des relations extérieures de la Sûreté du Québec, rappelle les articles du code de la route qui régissent les véhicules-automobiles.

Article 44 du code de la route: Paragraphe 1. Lorsqu'un véhicule-automobile rejoint un autobus affecté au transport d'écoliers, dûment identifié comme tel et qui est immobilisé pour laisser monter ou descendre des écoliers, le conducteur de ce véhicule ne doit pas dépasser ou croiser cet autobus tant que celui-ci ne s'est pas remis en marche; il ne peut le faire avant que les enfants soient montés dans l'autobus ou avant qu'ils en soient descendus et aient atteint le côté du chemin.

Paragraphe 2 alinéa e) et f) e) L'autobus affecté au transport d'écoliers doit être muni à l'avant de deux feux jaunes intermittents placés aussi près que possible du sommet du véhicule et espacés l'un de l'autre, f) à l'arrière, de deux feux rouges intermittents placés aussi près que possible du sommet du véhicule et espacés l'un de l'autre. Ces feux doivent être visibles, le jour comme la nuit, d'une distance de cinq cents pieds et ne doivent être mis en marche par le conducteur qu'au moment où les écoliers montent ou descendent du véhicule.

L'agent Tousignant rappelle que la Sûreté du Québec exercera une surveillance très étroite sur toutes les routes de la région. Elle sera très sévère envers les conducteurs pris en défaut sur des infractions relatives au transport des écoliers. Elle n'entend pas lésiner sur les moyens à employer pour protéger les enfants, qui doivent utiliser les autobus d'écolier pour voyager de leur domicile à l'école.

Des jeunes filles aux Cadets de la marine

JOLIETTE (P.G.) — Les jeunes filles âgées de 14-15 et 16 ans qui sont intéressées à faire partie des cadets de la Marine de Joliette sont cordialement invitées à se rendre à l'aréna de Joliette lundi soir prochain afin de donner leurs noms à l'officier recruteur le lieutenant Robert Diguier.

Un nombre restreint de jeunes filles seront choisies cette année pour faire partie de ce groupe afin qu'elles reçoivent une formation adéquate qui leur permettra par la suite de donner aux nouvelles qui se joindront à ce corps ce qu'elles auront appris au cours de la présente année.

Rendez-vous donc lundi soir prochain à l'aréna de Joliette vers 7.30 alors que débute l'entraînement du R.C.S.C.C. Joliette.

Une nouvelle caserne à Ste-Elisabeth

SAINTE-ELIZABETH (C.V.) — C'est le 28 septembre prochain, à 2.30 heures de l'après-midi que la localité de Sainte-Elisabeth, possèdera officiellement sa caserne de pompiers. En effet, des convocations ont été envoyées à plusieurs personnalités dans le but d'assister à cet événement. Aménagée dans l'ancienne crèmerie de la Société coopérative de Granby (celle-ci appartenait auparavant à la Co-Op de Saint-Ambroise qui l'avait achetée de la Co-Op de Sainte-Elisabeth) la nouvelle caserne aura coûté \$53,000 environ aux résidents des municipalités de Sainte-Elisabeth et de Notre-Dame-de-Lourdes, par suite d'une entente bicéphale.

Les deux tiers du projet sont payés par les contribuables de Sainte-Elisabeth tandis que l'autre tiers sera aux frais de ceux de Notre-Dame-de-Lourdes. Cette répartition se fait selon le prorata de la population. L'ancienne crèmerie avait été achetée, il y a deux ans, au coût de \$12,000 et des améliorations de l'ordre de \$13,000 ont été faites. Un camion des plus modernes a été acheté et il en coûtera \$28,000 avec son équipement. La municipalité de Sainte-Elisabeth possèdera avec cette nouvelle acquisition un service très efficace.

Une entente a été conclue avec les municipalités de St-Thomas et de St-Charles-Borromeo pour les desservir lorsque le besoin se fait sentir. Les députés Pierre Roy et Antonio Yanakis assisteront à la cérémonie.

Un projet d'entente entre la ville et la paroisse

JOLIETTE (P.A.C.) — C'est le 2 octobre prochain que le magasin Steinberg le nouveau magasin du boulevard Firestone ouvrira officiellement ses portes. Bien situé le nouvel établissement commercial montre encore une fois que réellement Joliette est prospère et les dirigeants semblent intéressés à voir Joliette évoluer constamment. La construction du nouvel immeuble a débuté il n'y a pas tellement de temps et tout est prêt pour recevoir la population de Joliette et des environs. Il y a un grand terrain de stationnement et dans le magasin même l'espace ne manque pas.

Extrême prudence dans la distribution des permis

JOLIETTE (C.H.) — La cité de Joliette fait preuve d'une extrême prudence dans la distribution des permis de construction non seulement dans la zone touchée par le projet de rénovation urbaine mais aussi dans les autres zones déjà existantes. La cité veut ainsi éviter des désagréments aux contribuables qui se lanceraient dans des constructions oréarées et se verraient plus tard obligés de subir des pertes advenant la modification de certaines zones. Mais en agissant ainsi, la cité veut aussi s'assurer sa propre protection. C'est ainsi que dans la subdivision des terrains, le conseil municipal fait preuve d'une extrême prudence au sujet des superficies permises. Le maire et les échevins veulent que la distribution des services se fasse de la plus économiquement possible et les représentants municipaux donnent une large part à l'occupation du sol. On admet généralement une superficie de 6,000 pieds carrés pour la construction d'une maison unifamiliale.

Les mêmes membres à la direction

JOLIETTE (C.V.) — Les membres du bureau de direction du Conseil économique régional Lanaudière ont exprimé leur confiance en leur bureau exécutif en ne congédiant aucun de ceux-ci lors de leur première assemblée générale.

Ils se sont dits très satisfaits du travail accompli jusqu'à maintenant et ont formulé le vœu que le comité poursuive la tâche de la même façon qu'il l'a commencée.

MM. Roch Malo et Jean Ranger représentent les Corporations publiques, MM. Gérard Gauthier et Roger Bibeau, les privées et MM. Marcel Picard et Jean-Marie Bellemare, les associations économiques-sociales. Le président est toujours le même: il s'agit de M. Pierre W. Major. Le poste de directeur général est conservé par M. René Laforest.

Des escargots qui ont faim

★ **MIAMI (PA)** — Un quartier luxueux du nord de Miami est actuellement infesté d'escargots de forte taille, qui dévorent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage, jusqu'à la peinture des maisons.

Une guerre qui coûte des \$\$\$

★ **SAIGON (AFP)** — Les Etats-Unis ont perdu 5,315 appareils depuis le début de la guerre du Vietnam, selon les statistiques arrêtées à la date du 23 septembre, qui ont été communiquées vendredi par le commandement américain à Saïgon.

Les loisirs à Joliette

- Bibliothèque enfants**
Samedi
9.00 à 12.00 a.m. 1.30 à 4.30 p.m.
La bibliothèque des adultes est fermée le samedi toute la journée.
- Centre civique**
Dimanche
10.00 a.m. Pratique de la chorale "Vive les Gens".
10.00 a.m. Pratique des Sénateurs de Joliette.
8.00 p.m. Cours de danse... Professeurs Gisèle et Yves.
- Piscine du CEPEG**
10.00 a.m. Cours de natation pour enfants \$1.00
- Club des Archers**
Tournoi de tennis. Double masculin. Finale dans l'après-midi vers 5.00 p.m.
- Football Inter-Collegial**
Terrain du CEPEG... Dimanche 2.00 p.m.
Collège de St-Jean vs Pistolets de Joliette
- Parc St-Jean-Baptiste**
Samedi 1.15 p.m. Football Pee-Wee. Bombardiers vs Carillon
Samedi 3.00 p.m. Football Pee-Wee. Repentigny vs Jets.
- Stade de baseball**
Samedi 7.00 p.m. Football Bantam... Diablos Rouges vs Eperviers.
Samedi 7.00 p.m. Football Bantam Repentigny vs Panthères.
- Parc Rivest Repentigny**
Dimanche 1.30 p.m. Football Juvenile Joliette vs Repentigny.

Les chiros seront finalement reconnus

TROIS-RIVIERES — Après des années et des années d'attente, les chiropraticiens seront finalement reconnus comme corps professionnel légalement constitué lors de la prochaine législation de l'Assemblée nationale.

Tous les membres de la profession du Québec se réjouissent de cette excellente nouvelle pour eux et ils applaudissent à tout rompre cette affirmation que l'honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Famille et du Bien-Être Social a faite, à Beauport à l'occasion du congrès annuel des chiros du Québec.

Commentant cette déclaration du ministre Cloutier, le Dr Noël, de Trois-Rivières, a souligné que le gouvernement provincial verra à former une commission qui s'occupera de la réglementation du futur ordre des chiropraticiens.

Selon les renseignements qui nous ont été fournis en hauts lieux à Québec, ne deviendra pas chiropraticien qui veut. Les cadres de la profession seront soumis à des normes académiques.

Il faudra à l'aspirant un cours de 4 ans à raison de 9 mois annuellement soit trente-six mois dans un collège accrédité. Il s'agit d'environ 4,300 à 4,800 heures d'études.

Les futurs chiros devront se soumettre à une période d'internat dans des cliniques chiropratiques, mais pour être acceptés dans un collège accrédité, le postulant devra avoir une formation académique équivalente exigée dans les autres professions médicales comme l'art dentaire ou la médecine.

La question se pose dans certains milieux à savoir si la commission formée par le gouver-

nement du Québec acceptera dans l'ordre tous les chiros pratiquant actuellement. Plusieurs observateurs croient que non du fait que certains membres de la profession possèdent une formation inadéquate, facteur considéré par le juge Gérard Lacroix, président de la commission du même nom qui a été chargé d'étudier les activités des chiros. Dans l'introduction de son mémoire au gouvernement, le juge Lacroix a traité de la situation de la chiropraxie dans la province de Québec et de l'état de la législation dans les autres provinces et pays.



(Photo LaRé, Nicolet)

ENVIRON 70 PROCUREURS DE LA COURONNE ont pris part à une session d'étude de deux jours sur le Bill Omnibus. La réunion avait lieu jeudi et vendredi dans une salle de l'Institut de Québec, à Nicolet. Le sous-ministre associé de la Justice, Me Gérard Boisvert,

était présent aux cours qui ont été donnés par une équipe de spécialistes en matière de droit criminel. Sur la photo, les substituts du procureur général de la province sont attentifs aux explications données sur les différents articles de loi du Bill Omnibus.

Soyez prêtes pour accueillir l'automne

Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçue, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION
Sur rendez-vous seulement

Mme Gertrude Duchesneau
730 Ste-Ursule
Tél.: 374-4373

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien

1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

Vaches laitières À VENDRE

Je dispose d'un bon troupeau de vaches laitières. Plusieurs sont de race: Pur Sang, d'autres de race "croisée".

PRIX TRÈS RAISONNABLES

Lucien Bourassa
B.P. 643, Boul. Jean XXIII
Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 377-2461

À votre service pour vos besoins immobiliers

Consultez votre courtier de confiance à son nouveau bureau.

THÉO BENOIST
COURTIER EN IMMEUBLES
Résidentiel — Commercial — Industriel

6345, BEAUVAIS TROIS-RIVIÈRES-OUEST
374-9147

Membre de la Chambre d'Immobilier de Trois-Rivières, M.L.S.

Faits et méfaits

Coupable! Coupable! Coupable! Pendant vingt minutes, le temps des procédures en Cour des Sessions hier matin, seul ce mot a été soumis à l'attention du juge Léon Girard. Une "petite Cour tranquille" comme les appellent les habitués assis aux séances quotidiennes. A 90 pour cent, les plaintes en étaient de facultés affaiblies au volant de véhicules-moteur. Dans la même proportion des amendes identiques de \$50 accompagnées de suspensions du permis pour trois mois. Heureusement qu'il y a encore de ces "petites Cours tranquilles", pour le plus grand bien de la Société. Les spectateurs eux, ne le prennent pas de cette façon... "Ce n'était pas fameux ce matin, a-t-on entendu murmurer à notre sortie du Palais..."

La cause de méfait que devait entendre le juge Girard, a été remise à la fin d'octobre. Cette cause qui implique deux jeunes de Sorel est assumée par Me Gilles Gauthier, candidat de l'Union nationale, qui en ce moment a une autre "cause" à défendre... La sienne! C'est ce qu'a fait remarquer son remplaçant, Me Gilles Bergeron, pour se faire répondre par le président du Tribunal: "Nous n'entendrons pas la voix de Me Gauthier... Il est occupé à amasser d'autres voix..."

Pour un parc national

TROIS-RIVIERE (F.G.) — Le conseil municipal de Trois-Rivières vient de prendre position



en faveur du projet d'aménagement d'un parc national en Mauricie.

Dans le texte d'une résolution des conseillers Benoît Gignère et Fernand Colbert, le conseil se dit particulièrement heureux d'accorder son entier appui à la requête des villes de Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque et prie le gouvernement du Québec de bien vouloir y apporter sa bienveillante attention.

Nos édiles considèrent que l'aménagement d'un parc national dans la Mauricie constituerait un attrait touristique de toute première valeur et contribuerait grandement au progrès économique d'une importante région du Québec.

Environ 70 procureurs de la Couronne y assistent

Séance d'étude de deux jours sur le Bill Omnibus à l'Institut de Nicolet

NICOLET (R.L.) — Environ 70 procureurs de la couronne à travers la province ont répondu à l'invitation du ministère de la Justice et ont pris part à une session d'étude de deux jours sur le Bill Omnibus.

Le sous-ministre associé de la Justice aux Affaires criminelles, Me Gérard Boisvert, était présent à la réunion et nous confie que tous les substituts du procureur général avaient été invités mais que plusieurs n'avaient pu répondre à l'invitation étant donné que dans certains endroits, les avocats de la couronne siègent aux Assises criminelles d'automne.

En somme, les avocats qui ont pris part à cette réunion ont eu l'occasion de se familiariser davantage avec les différents articles de loi du Bill Omnibus. Des spécialistes en divers domaines ont donné les cours aux procureurs.

Me Arthur Lépine, de Montréal, a donné les définitions des articles 1 à 5 de cette nouvelle loi et Me Maurice E. Roy, de Roberval, a entretenu les participants sur les armes à feu en rapport avec l'article 6.

De son côté, Me Jean Drouin, de Québec, a fourni toutes les explications nécessaires sur les articles 7 et 8 de la loi, lesquels traitent des "adultes consentants". Il a également élaboré

sur les articles qui ont trait aux facultés affaiblies.

Pour sa part, le docteur Jean-Marie Roussel, a renseigné les participants sur l'analyseur d'hémoglobine, mieux connu sous le nom d'ivressomètre. M. Yvon Thériault, expert en balistique, a également entretenu les avocats durant une période.

Les loteries ont été un sujet sur lequel Me Marcel Beauchemin, c.r. de Montréal, a entretenu son auditoire, pendant que

Me Gilbert Morier, de Montréal, traitait les articles 18 à 43 sur l'avortement de même que sur le passe-partout d'automobile.

Un avocat de Montréal, Me Pierre Sauvé, c.r., a traité devant ses confrères des articles 83 à 93 du Bill Omnibus, lesquels concernent les poursuites sommaires, l'appel, etc. Il a également terminé cette session de deux jours en élaborant la loi sur les prisons et les enquêtes sur les coalitions.

Enfin, Me Marcel Caron, c.r.,

de Québec, a renseigné les procureurs de la couronne sur les articles 94 à 108 qui se rapportent à la Loi sur les libérations conditionnelles et sur les pénitenciers.

Il s'agissait de la première session du genre à se dérouler au nouvel Institut de Police du Québec depuis son ouverture, le 16 juin dernier. En plus des substituts du procureur général, quelques instructeurs ont assisté aux deux journées d'études sur le Bill Omnibus.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-Poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrine	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR

1024, Champlain Trois-Rivières Tél. 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél. 376-4424

L'HYPNOSE À VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER

Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexa, mémorisation, etc...

Mme Lily Martin
HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
Bureau: 375-1037 - 378-6056

Très vaste choix de

GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS

Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions — Installation gratuite sur place

PIERRE DESCOTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMELO 374-6592

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
Ph., Prop.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone 375-7769

CLINIQUE BEDARD

CURE de DÉSINTOXICATION et RÉHABILITATION de l'ALCOOLIQUE

Pour informations:
Dr Alexandre Bedard
1165, Claire Fontaine Québec
Tél.: 525-7164

HÔTEL BÉCANCOUR

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre

"LES ASTRONAUTES"
Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENAULT à 10 heures P.M.
294-2582

Avez-vous le trac? Êtes-vous angoissé par la perspective de parler en public? Quoi dire?... Comment le dire?... dans ce monde de super-communications, développez votre maîtrise, rendez efficace votre message.

Entraînez-vous maintenant dans le cours spécial de 8 semaines commençant mardi le 7 octobre sous les auspices du

Club Toastmaster Lavolette
"Le groupe amical et dynamique de Trois-Rivières"
Pour plus de renseignements contactez Roger Moreau, prés.
APPELEZ 375-9012

Notre personnel dressera pour vous la table d'hôtes discrète et joyeuse pour la satisfaction des plus fins gourmets.

Buffet chaud et froid le dimanche de 5 h. à 9 h. p.m.

Adultes: \$3.50 — Enfants: \$1.95

15e ÉTAGE

SALLE À MANGER DE LA PLACE ROYALE

Goutez aussi des moments de sérénité dans notre SALON-BAR

NOUVEAU

Pour ceux qui souffrent de SURDITÉ!

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

Centre Auditif TRUDEL
JEAN-C. TRUDEL
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIÈRES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom _____ Ville _____
Adresse _____

PREVENIR une épidémie

Les biologistes tentent de percer le secret de la mort de 400 canards dans la région

par Régéné LAJOIE

GENTILLY — Plusieurs équipes de biologistes travaillent encore à localiser la source de l'infection qui a causé la mort d'environ 400 canards dans la région de Gentilly ces derniers temps.

Le but de leurs recherches est de prévenir une épidémie future qui s'attaquerait à nouveau aux oiseaux migrateurs de la zone centrale.

Cependant, M. Austeen Reed, un spécialiste du service de la faune au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, nous confie qu'à chaque année, des canards meurent de cette façon, mais en plus petite quantité que cette année où environ 400 d'entre eux ont été atteints par la maladie.

Les pathologistes du service de la faune à Québec, au nombre de deux, ont identifié il y a déjà quelques jours la cause de cette maladie comme étant une bactérie appelée "clostridium perfringens". Cette bactérie provoque une inflammation de l'intestin grêle ou entérée.

Des pathologistes d'Ottawa qui ont également examiné certains spécimens de canards trouvés morts dans la région de Gentilly, viennent de confirmer le rapport fait par les deux pa-

SPECIALITES BEAUCHAMP Enr.

MAURICE BEAUCHAMP, PROP.

ASPIRATEURS - POLISSEUSES INDUSTRIELS

VENTE et LOCATION

CIRE - SAVON - EQUIPEMENT

CAP-DE-LA-MADELEINE 374-6606 TROIS-RIVIERES 375-5372

AVIS AUX CHASSEURS

Chasseurs, faites de vos prises les plus beaux souvenirs de votre vie. Confiez-les aux "Réalistes" pour tous genres d'empaillages. Ouvrage garanti. Modèle à votre disposition, tête de chevreuil à compter de \$35.00.

RAYMOND LANGEVIN
Tél.: 375-0878